

Dompierre les Eglises

Bulletin municipal 2011-2012



Mot du Maire

Je commencerai, comme la coutume nous y invite, à vous présenter mes vœux les plus sincères de bonne santé pour vous même, vos familles et tous ceux qui vous sont chers. J'y ajoute volontiers mes vœux de réussite dans vos activités et vos projets. Ces vœux sont l'occasion de témoigner notre solidarité à celles et ceux qui affrontent des moments douloureux : « la crise » s'est, depuis plusieurs années déjà, invitée dans la vie de nombre de nos concitoyens.

Suite à la fermeture d'une classe au sein de notre R.P.I. , après avoir étudié les effectifs pour la rentrée scolaire 2011/2012, l'inspection académique, en collaboration avec les enseignants a évoqué les différents scénarios en tenant compte des avantages pédagogiques pour les enfants. Suite à cette étude, il nous a été proposé 1 classe maternelle à Saint Léger Magnazeix, une classe de cours préparatoire et CE1-CE2 à Dompierre les Eglises, une classe de CM1-CM2 à Saint Hilaire-la-Treille. Une convention a été signée entre les différentes communes et l'inspection académique le 30 juin 2011 pour quatre ans. En 2011, les élèves de Dompierre avec les élèves de Saint Sulpice les Feuilles, ont visité la cité des sciences. La commune a participé financièrement à ce voyage.

Je remercie tous les employés administratifs et techniques qui travaillent à mes côtés pour le bien-être de tous avec compétence et dévouement.

Le bon fonctionnement des associations est le gage d'un lien social fort. Ce lien, nos petites communes doivent le créer et le développer car il contribue grandement à la qualité de vie. La municipalité encourage et facilite le fonctionnement des structures associatives.

Concernant l'Association Foncière de Remembrement, celle-ci sera dissoute, dans l'année 2012. Ces chemins deviennent des chemins ruraux du domaine privé de la commune.

Monsieur Gérard BLONDET, Président de l'A.F.R. et moi-même, avons toujours entretenu de bonnes relations pour le bon fonctionnement de l'association.

Depuis l'année 2002, la commune a effectué des travaux importants sur les chemins de l'A.F.R. (élargissement de l'entrée du village du Maubert, revêtement de plusieurs chemins dans les villages de Cros, Lavalette-Montavie, Vergnedonde, Les Faites). Il faut remercier Marie-Jo, pour sa disponibilité auprès de l'association.

Un voyage est prévu en Alsace, Monsieur SHIMPF, Maire de Seebach invite ses Amis de Saint Hilaire-la-Treille et Dompierre les Eglises pour un séjour à Seebach du 27 avril au 30 avril (hébergement chez l'habitant). J'espère que nous serons nombreux.

En 2012, deux festivités sont en prévision, l'inauguration du plan d'eau avec un concours de pêche, l'inauguration du circuit de l'oratoire du Couret, suite à son inscription au plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées de la Haute-Vienne.

Je salue les Cousins et Cousines de tous les Dompierre.

Je termine en remerciant tous ceux qui m'accompagnent dans ma mission de Maire, pour le bon fonctionnement de notre commune et renouvelle à tous, mes meilleurs vœux.

Michèle POULIDOR,

Vote du compte administratif 2010 « Centre Communal d'Action Sociale »

Il n'y a eu ni recette, ni dépense sur l'exercice 2010.

Le Compte Administratif 2010, présenté par Madame PAILLIER Raymonde, 3^{ème} adjointe, a été adopté à l'unanimité avec 5 voix pour.

Affectation du résultat « Centre Communal d'Action Sociale »

Les membres de la commission d'aide sociale, après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2010, statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation, considérant les éléments suivants :

Pour mémoire :

Excédent de fonctionnement antérieur : 774,91 €

Résultat de fonctionnement à affecter :

Total à affecter : 774,91 €

Les membres de la commission d'aide sociale, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité l'affectation suivante :

La somme de 774,91 euros sera reportée en recettes de fonctionnement à l'article 002, au budget primitif 2011.

Vote du Budget Primitif 2011 « Centre Communal d'Action Sociale »

Madame le Maire présente aux Membres du Conseil du Centre Communal d'Action Sociale, le budget primitif 2011 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement comme suit :

Dépenses de fonctionnement : 790,00 €

Recettes de fonctionnement : 790,00 €

Le Budget Primitif 2011 présenté par Madame Michèle POULIDOR, Maire, a été adopté à l'unanimité avec 6 voix pour.

Vote des taux d'imposition 2011

Après avoir pris connaissance du produit attendu des impôts 2011, présenté par l'administration fiscale, Madame le Maire propose de ne pas changer les taux des trois taxes. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte cette proposition avec 8 voix POUR.

- Taxe d'habitation	:	7,62 %
- Taxe Foncière sur les propriétés bâties	:	13,62 %
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	:	39,39 %

Vote du Compte Administratif 2010 « Budget Communal »



Le Compte Administratif 2010, présenté par Monsieur ROUSSEAU Michel, 1^{er} adjoint, est l'unanimité par le Conseil Municipal.

adopté à

SECTION D'EXPLOITATION

VUE D'ENSEMBLE

<i>DEPENSES en euros</i>		<i>RECETTES en euros</i>	
Charges à caractère général	138 193,20	Produits des services du domaine	21 196,89
Charges du personnel	155 679,24	Impôts et taxes	154 125,06
Autres charges de gestion courante	55 669,53	Dotations, subv. et participations	182 785,22
Atténuation de produits	18 875,92	Autres produits de gestion courante	34 003,00
Charges financières	60,00	Produits exceptionnels	10 211,94
Charges exceptionnelles	487,00	Atténuation de charges	9 496,28
Op. d'ordre de transfert entre sections	10 142,00		
TOTAL	379 106,89	TOTAL	411 818,39

Excédent de fonctionnement : + 32 711,50

SECTION D'INVESTISSEMENT

VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES en euros	RECETTES en euros
--------------------------	--------------------------

Immobilisations corporelles	26 759,85	Subventions d'investissement	4 080,00
Immobilisations en cours	190 159,32	Emprunts et dettes assimilées	60 000,00
		Dotations Fonds Divers de réserve	105 610,33
		Op. d'ordre de transfert entre sections	10 142,00
TOTAL	216 919,17	TOTAL	179 832,33

Déficit d'investissement : - 37 086,84 €

Affectation du résultat d'exploitation « Budget Communal »

Après avoir eu connaissance du compte administratif de l'exercice 2010, les Membres du Conseil Municipal statuent sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation, considérant les éléments suivants :

Pour mémoire :

Excédent de fonctionnement reporté	+ 110 105,31 €
Excédent d'investissement reporté	+ 87 840,26 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2010

Solde d'exécution de l'exercice 2010	- 37 086,84€
Solde d'exécution cumulé	+ 50 753,42€
(+ 87 840,26 – 37 086,84)	

Solde des restes à réaliser au 31 décembre 2010

Dépenses	0,00 €
Recettes	11 521,00 €

<u>Solde des restes à réaliser</u>	+ 11 521,00 €

Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2010

Rappel du solde d'exécution cumulé	+ 50 753,42 €
Rappel du solde des restes à réaliser	+ 11 521,00 €

Besoin de financement + 62 274,42 €

Résultat de fonctionnement à affecter :

Résultat de l'exercice 2010 + 32 711,50 €

Résultat antérieur + 110 105,31 €

Total à affecter + 142 816,81 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide l'affectation suivante :

AFFECTATION

- 1) La somme de 70 000,00 € à l'article 1068 en recettes d'investissement au Budget Primitif 2011.
- 2) La somme de 72 816,81 € à l'article 002 au Budget Primitif 2011 en recettes de fonctionnement.

Vote du Budget Primitif 2011

Madame le Maire présente aux Membres du Conseil Municipal, le Budget Primitif 2011 qui s'équilibre comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION

VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES en euros		RECETTES en euros	
Charges à caractère général	181 089,00	Produits des services du domaine	20 587,00
Charges du personnel	173 900,00	Impôts et taxes	159 546,00
Autre charges de gestion courante	55 983,00	Dotations, subv. et participations	183 856,00
Atténuation des produits	20 000,00	Autres produits de gestion courante	39 367,00
Charges financières	331,00	Atténuation de charges	8 850,00
Charges exceptionnelles	2 550,00	Produits exceptionnels	19 617,00
Dépenses imprévues	1 000,00	Excédent antérieur reporté	72 816,00
Virement section d'investissement	69 786,00		
<u>TOTAL</u>	504 639,00	<u>TOTAL</u>	504 639,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES en euros		RECETTES en euros	
Immobilisations incorporelles	4 000,00	Subventions d'investissement	46 064,00
Immobilisations corporelles	47 915,00	Emprunt et dettes assimilées	450,00
Immobilisations en cours	207 500,00	Dotations fonds divers et réserves	81 122,00
Emprunts et dettes assimilées	6 950,00	Produit des cessions d'immobilisations	18 190,00
		Virement section de fonctionnement	69 786,00
		Résultat reporté ou anticipé	50 753,00
<u>TOTAL</u>	266 365,00	<u>TOTAL</u>	266 365,00

Le Budget Primitif 2011 est adopté à l'unanimité.

Vote des subventions 2011 aux associations :

Sur proposition du Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe le montant des subventions ainsi qu'il suit :

Comité des fêtes.....	310,00	euros
-----------------------	--------	-------

Société de Chasse de Dompierre.....	310,00	euros
Amicale « Sourire d'Automne ».....	310,00	euros
Coopérative scolaire.....	640,00	euros
Société de pêche « La Brame ».....	80,00	euros
Association des Paralysés de France.....	50,00	euros
Comité de la Croix Rouge de Magnac-Laval.....	80,00	euros
Accidentés du travail de Magnac-Laval.....	80,00	euros
Fédération des Déportés de Limoges.....	50,00	euros
F.N.A.C.A.....	80,00	euros
Prévention Routière.....	100,00	euros
Amicale des Sapeurs pompiers de Magnac-Laval.....	320,00	euros
Anim' Dompierre.....	310,00	euros
Total des subventions 2011	2 720,00	euros



Gestion de l'eau

Gestion du compte administratif 2010

Le Compte Administratif 2010, présenté par Monsieur ROUSSEAU Michel, 1^{er} adjoint, est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

SECTION D'EXPLOITATION**VUE D'ENSEMBLE**

DEPENSES en euros		RECETTES en euros	
Charges à caractère général	38 216,92	Produits des services du domaine	77 945,62
Autres charges/gestion courante	8 194,64	Op. d'ordre de transfert entre sections	2 153,55
Atténuation de produits	2 998,00		
Charges exceptionnelles	1 592,67		
Op. d'ordre de transfert entre sections	12 229,09		
<u>TOTAL</u>	63 231,32	<u>TOTAL</u>	80 099,17

excédent de fonctionnement..... + 16 867,85€

SECTION D'INVESTISSEMENT**VUE D'ENSEMBLE**

DEPENSES en euros		RECETTES en euros	
Immobilisations en cours	248 555,59	Subventions d'investissement	55 832,00
Op. d'ordre de transfert entre sections	2 153,55	Emprunts et dettes assimilés	100 000,00
		Apports, dotations, réserves	86 027,65
		Op. d'ordre de transfert entre sections	12 229,09
<u>TOTAL</u>	250 709,14	<u>TOTAL</u>	254 088,74

excédent d'investissement..... + 3 379,60 €

Affectation du résultat d'exploitation « Budget Eau »

Après avoir eu connaissance du compte administratif de l'exercice 2010, les Membres du Conseil Municipal statuent sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation, considérant les éléments suivants :

Pour mémoire :

Excédent de fonctionnement reporté	0,00 €
Déficit d'investissement reporté	- 6 744,05 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2010

Solde d'exécution de l'exercice 2010	+ 3 379,60 €
Solde d'exécution cumulé	- 3 364,45 €
(- 6 744,05 + 3 379,60)	

Solde des restes à réaliser au 31 décembre 2010

Dépenses	25 060,00 €
Recettes	15 000,00 €

<u>Solde des restes à réaliser</u>	- 10 060,00 €

Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2010

Rappel du solde d'exécution cumulé	- 3 364,45 €
Rappel du solde des restes à réaliser	- 10 060,00 €

<u>Besoin de financement</u>	- 13 424,45 €

Résultat de fonctionnement à affecter :

Résultat de l'exercice 2010	+ 16 867,85 €
Résultat antérieur	0,00 €

<u>Total à affecter</u>	+ 16 867,85 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide l'affectation suivante :

AFFECTATION

la couverture du besoin de financement pour la somme de 13 424,45 € à l'article 1068 en recettes d'investissement au budget primitif 2011. La somme de 3 443,40 € à l'article 002 au budget primitif 2011 en recettes de fonctionnement.

Vote du Budget Primitif 2011

Madame le Maire présente au Conseil Municipal, le Budget Primitif 2011 qui s'élève à :

SECTION D'EXPLOITATION

VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES en euros		RECETTES en euros	
Charges à caractère général	4 067,00	Produits des services du domaine	94 815,00
Autres charges/gestion courante	93 827,00	Dotations, subventions, participations	29 013,00
Atténuation de produits	4 748,00	Op. d'ordre de transfert entre sections	5 631,00
charges financières	2 900,00	Résultat reporté	3 443,00
Charges exceptionnelles	2 100,00		

Dépenses imprévues	7 000,00		
Op. d'ordre de transfert entre sections	18 260,00		
<u>TOTAL</u>	132 902,00	<u>TOTAL</u>	132 902,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES en euros		RECETTES en euros	
Immobilisations incorporelles	5 000,00	Subventions d'investissement	19 290,00
Immobilisations corporelles	3 500,00	Apports, dotations, réserves	51 424,00
Immobilisations en cours	65 979,00	Op. d'ordre de transfert entre sections	18 260,00
Emprunts et dettes assimilés	5 500,00		
Op. d'ordre de transfert entre sections	5 631,00		
Résultat reporté ou anticipé	3 364,00		
<u>TOTAL</u>	88 974,00	<u>TOTAL</u>	88 974,00

Le Budget Primitif 2011 est adopté à l'unanimité.

Tarifs de l'eau pour l'année 2011

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, fixe les tarifs suivants pour la facturation d'eau à compter du 1er Janvier 2011

Tarif par m³ d'eau.....1,75 €

Abonnement.....43,00 €

Tarifs de la taxe d'assainissement par m³1,00 €

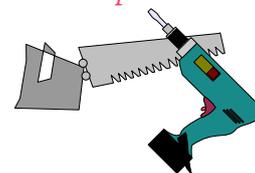
Tarif de la pollution domestique par m³0,192 € (fixé par l'agence nationale de l'eau)

Tarif de la redevance réseau de collecte par m³0,152 € (fixé par l'agence nationale de l'eau)

Tarif de la redevance prélèvement d'eau par m³0,039 €

IMPORTANT: Les personnes en résidence principale ou secondaire, absentes lors du passage de l'agent de la SAUR, qui relève les index des compteurs d'eau, peuvent communiquer leur index à la mairie, afin de faciliter la facturation. Merci de votre compréhension.

Réalisations 2011



Création d'un chemin pédestre au Couret



Ce chemin est nouvellement créé depuis le 24 mai 2011 par le plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées en Haute-Vienne. Ce petit chemin d'1,80km est un petit circuit ombragé en bord de rivière avec une forte valeur culturelle. En traversant la Brame, on rejoint le moulin Breton, ensuite on accède à un petit bois qui borde la rivière, pour passer devant l'oratoire et emprunter une partie du chemin de croix sur laquelle se trouve la fontaine du Coucu.

Rénovation de la Fontaine du Coucu



Les employés communaux, Vincent et Stéphane, ont entièrement rénové « la fontaine du coucu » se trouve sur le circuit pédestre nouvellement aménagé et inscrit au plan départemental des itinéraires



qui de promenades et randonnées. Une ballade musicale a eu lieu et a permis aux marcheurs, randonneurs et aux habitants de la commune de découvrir le beau travail réalisé sur cette fontaine. Le succès de cette opération municipale est du largement aux employés qui n'ont pas ménagé leur peine. Cette restauration mérite le détour !

Curage de l'étang du camping

Madame le Maire présente au conseil municipal , la facture pour le curage de l'étang du camping d'un montant de 8 429,41 € TTC et remercie Messieurs Audier Didier, Baige Didier, Courcelle Jean-Louis, Doucet Raymond, Knies Johannes qui ont participé bénévolement aux travaux avec leur matériel ainsi que Messieurs Marzet Jean-Marie , Audebert Thierry et Doucet Raymond pour avoir accepté la boue de ce curage sur leur terrain. La solidarité, une fois de plus a porté ses fruits.

Travaux de régularisation du plan d'eau communal

Après discussion sur les travaux figurant sur l'arrêté préfectoral, 6 membres du Conseil Municipal sont POUR, 1 CONTRE et 2 ABSTENTIONS pour débiter les travaux.



Suite à un appel d'offres, selon une procédure adaptée, deux entreprises ont été mises en



concurrence, c'est le devis de l'entreprise Courcelle dont le montant s'élève à la somme de 52 520 € H.T. et de 62 813,92 € TTC qui a été retenu avec 8 voix POUR et 1 ABSTENTION.

La réception des travaux a eu lieu le 12 juin 2011.

Travaux de peinture extérieure à la maison des Loisirs

Les travaux ont été effectués par l'entreprise de Monsieur Jean-Pierre LEFRERE pour un montant de 1 441,30 € T.T.C.

Travaux de peinture des volets du presbytère

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise de Monsieur Jean-Pierre LEFRERE pour un montant de 564,88 € T.T.C.

Travaux de voirie

Partie communale

-Voie communale N°2, traversée du village de l'Age.

-Voie communale N°27, traversée du village des Sagnes.

Travaux réalisés par l'entreprise PIJASSOU pour un montant de 6 018,94€ TTC.

Travaux réalisés sur voies communales et chemins de remembrement par l'entreprise REPAROUTE pour un montant de 3 839,16€ TTC.

Partie communauté de communes

Voie communale N°1 Cros : revêtement bicouche.

Voie communale N°2 l'Age : revêtement bicouche.

Voie communale N°29 l'Esperance : revêtement bicouche.

Voie communale N°27 les sagnes du Maubert : revêtement bicouche.

Voie communale N°36 les Ecures (une partie de de la route dans les virages) : revêtement bicouche.

Un aqueduc a été construit au dessous du village de Peurland.

Dérasement des accotements et curage des fossés sur la voie N°9 le Mas-le cimetière.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise PIJASSOU pour un montant de 37 702€ TTC.

Acquisition de matériel :

Ont été achetés :

- Un lave-vaisselle pour le gîte et un autre pour la cantine pour les montants respectifs de 365,06 € et 555,99 € TTC fournis par les établissements Moreau.
- Un chauffe-eau pour le camping d'un montant de 2 035,59 € TTC fourni par les établissements Moreau.
- Un micro-onde pour la maison des loisirs d'un montant de 151,99 € TTC.
- Un lot de panneaux d'affichage dans les villages d'un montant de 4 800 € TTC fourni par

l'entreprise de Monsieur Sylvère Perrot ainsi qu'un second lot d'un montant de 4 001,88 € TTC fourni par l'entreprise de Monsieur Didier Audier.

- Un vestiaire pour la cantine d'un montant de 273,88 € TTC.
- Une borne camping-car d'un montant de 4 056,52 € TTC fournie par l'entreprise de Monsieur Didier Courcelle.

Acquisitions de terrains:

-Acquisition de la parcelle cadastrée appartenant à Monsieur Marzet Jean-Marie section YE n°151 d'une superficie de 1040m² pour un montant de 728€ TTC.

Acquisition de la parcelle cadastrée appartenant à Madame Goupil Edith Noëlle section YE n°152 d'une superficie de 380m² pour un montant de 700€ TTC.

Les projets en cours:

Les demandes de subventions:

La toiture du lavoir:

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité adopte ce projet d'un montant de 19 520,44 € H.T avec comme modalités de financement une subvention du Conseil Général au titre des contrats territoriaux Départementaux, dans le cadre de la rénovation du Petit Patrimoine à hauteur de 40% et sollicite auprès de Monsieur le Préfet de la Haute-Vienne, l'attribution d'une Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux à hauteur de 25% si possible. Le solde de la dépense sera pris sur les fonds libres de la commune.

Réfection de la toiture de la cuisine de la salle des fêtes:

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité adopte ce projet d'un montant de 7 776,26 € H.T avec comme modalités de financement une subvention du Conseil Général au titre des Contrats Territoriaux Départementaux, à hauteur de 25% et sollicite auprès de Monsieur le Préfet de la Haute-Vienne, l'attribution d'une subvention dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux à hauteur de 20% si possible. Le solde de la dépense sera pris sur les fonds libres de la commune.

Aménagement place de l'église:

La commune de Dompierre les Eglises a pour projet de valoriser son centre -bourg par le réaménagement des espaces publics autour de l'église.

Les espaces concernés se composent essentiellement de trois places :

- la place de la Bascule
- la place du Puybaudet
- la place du Monument aux Morts
- Ces espaces nus, dépourvus d'aménagements, sont aujourd'hui essentiellement destinés au stationnement et à la circulation automobile.

L'objectif est de proposer un aménagement sobre et fonctionnel, en adéquation avec son contexte rural rustique.

Madame le Maire a donc présenté à l'ensemble du Conseil Municipal un document provisoire, il est prévu une nouvelle réunion avec l'ADAC pour affiner le projet.

L'agrandissement du cimetière:

Au cours de la séance du Conseil Municipal du 14 décembre, le projet d'agrandissement du cimetière a été validé. Une déclaration préalable a été déposée auprès des services de la DDT et des bâtiments de France, pour la réalisation des clôtures.

Eclairage public:

Suite au devis établi par le Syndicat Energie de la Haute -Vienne. Un nouveau candélabre sera prochainement installé devant les nouvelles constructions route de Cros pour un montant de 3 211,34 € H.T subventionné à hauteur de 1 058,41 € H.T . Il resterait donc à la charge de la commune 2 152,93 € H.T .

Remplacement des menuiseries du bâtiment scolaire:

Suite à l'annulation de la délibération concernant le choix de l'entreprise pour réaliser ces travaux, il est nécessaire de recommencer la procédure.

Refection de la toiture de la Mairie:

3 devis ont été présentés :

- Entreprise Germanaud de Châteauponsac pour un montant de 31 351,00 € H.T .
- Entreprise Pailler Pascal pour un montant de 30 466,43 € H.T .
- Entreprise Denoyer philippe pour un montant de 29 897,70 € H.T . Cette entreprise a été retenue pour effectuer les travaux.

Les manifestations de l'année 2011

Rehabilitation et inauguration de la maison communale, rue de la Mairie

Suite à un marché passé selon une procédure adaptée, le cabinet d'architecture BOISSERIE de St-Yrieix-la-Perche a été retenu pour assurer la maîtrise d'œuvre. La SARL SAMCO, pour assurer la mission SPS, et les entreprises suivantes pour effectuer les travaux :



- Monsieur Roudet
- SARL GermanaudGros œuvre, couverture, zinguerie
- Monsieur Audier DidierMenuiseries intérieures et extérieures
- Monsieur Cano Serge
- Ets MoreauSanitaire, plomberie
- Monsieur Létang

Jean-PaulElectricité, chauffage, VMC

- Monsieur Rouffignac MichelPlatrerie, isolation
- Monsieur Mesmin Jean-NoëlCarrelage, faïence
- Monsieur Pailler Jean-MarcPeintures.
- Le coût des travaux s'élève à la somme de 117 823,72 € H.T et 140 917,17 € T.T.C.



Nous avons sollicité les services de l'ADAC pour ce projet et demandé au titre du P.T.H des

subventions que nous avons obtenues. Pour la réfection de la façade et de la couverture, la commune a bénéficié de la somme de 8 000 €.

Cette réalisation a été faite tout en conservant le style de notre village et en privilégiant la pierre, la brique et le bois.

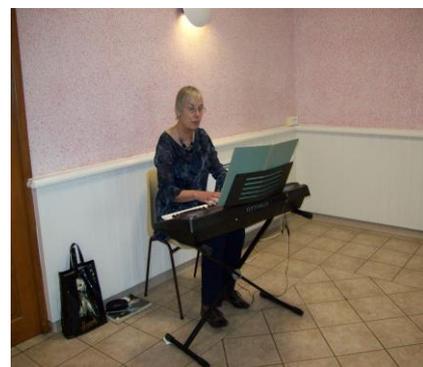
L'inauguration du bâtiment a eu lieu le samedi 5 février 2011 en la présence de Madame Marie-Françoise Pérol-Dumont, Présidente du Conseil Général, Députée de la Haute-Vienne, Monsieur Jean-Claude Fauvet et Jean-Pierre Drieux, Conseillers Généraux, les Maires des communes environnantes, ainsi que toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce projet. Les Dompierrois ont été conviés à venir visiter les locaux et terminer cette réception autour d'un buffet froid.

Repas communal



Le repas des anciens s'inscrit dans les traditions bien ancrées de notre commune, ainsi les personnes âgées ont répondu présentes en grand nombre à l'invitation de Michèle Poulidor, Maire et de son Conseil Municipal le 13 février 2011. Après avoir relaté les réalisations 2010 et évoqué les projets 2011, les 80 convives ont partagé un succulent repas concocté par le traiteur Ardillon et son équipe.

L'apéritif était animé, notre amie anglaise Jane Quick nous a interprété quelques morceaux de musique, comme depuis quelques années déjà.



Concert dans l'église le 26 mars 2011



Le samedi 26 mars 2011 à 20h30, un concert de chant choral a eu lieu à l'église. L'ensemble Vocal Cantora sous la direction de Maurice Michaud a reçu l'ensemble vocal de St Gildas des Bois, lui-même dirigé par Olivier Cojean. L'acoustique de l'église a permis aux spectateurs venus nombreux, d'apprécier un spectacle de qualité.

Devoir de mémoire des élèves de CM1-CM2 de Dompierre



Dans le cadre du concours national « les petits artistes de la mémoire » organisé par l'ONAC, les élèves de CM1-CM2 ont réalisé un émouvant carnet de route.

L'objectif, en créant ce carnet ,était de se mettre dans la peau de Joseph-Louis Pagnat, de sa mobilisation jusqu'à sa mort. L'idée est née le 11 novembre lors de la cérémonie commémorative de l'armistice de la première guerre mondiale. Devant la longue liste de ceux qu'on appelle les Poilus, les enfants ont décidé de retracer la vie de Louis-

Joseph Pagnat. Dès lors, les élèves et leur institutrice, emilie Pagnat, ont commencé un véritable travail d'historien . Ils avaient très peu d'indices, ils ont donc du éplucher les registres de la mairie, des archives départementales, sans oublier l'aide de Claude Filleux, véritable mémoire vive de la commune. Ainsi, leur récit raconte l'horreur de la guerre, la séparation avec la famille, la vie dans les tranchées, le front, l'horreur des combats, la peur et le courage aussi... Avant d'être mobilisé au son du tocsin, ce père de famille de trois enfants et une femme, était cultivateur. Parti en train de la gare du Dorat, ce soldat du 138ème régiment d'infanterie n'est jamais rentré... Les enfants ont lu dans le cimetière son quotidien qu'ils ont reconstitué. Une belle leçon d'histoire et un devoir de mémoire accompli. A la suite de ce concours, les enfants ont souhaité aller plus loin et déposer une plaque sur sa tombe pour que tout le monde se souvienne.



La culture au grand jour, concert de rock

Dans le cadre de La culture au grand jour, le Conseil Général de la Haute-Vienne nous a permis d'organiser un concert de musique rock gratuit. Le 14 avril, dès 20h30, le groupe, Jenn Edit, a mis une ambiance électrique, pour le grand plaisir des dompierois venus nombreux, en nous proposant des compositions aussi bien écrites en anglais qu'en français.



Balade musicale à la fontaine du Coucu : La Mandragore

Le samedi 28 mai, les promeneurs se sont retrouvés nombreux au départ de la place de l'église



afin de participer à une randonnée. C'est en fin d'après-midi et sous un beau soleil qu'un cortège s'est dirigé vers la fontaine du Coucu où l'attendaient les musiciens de « la Mandragore » qui ont interprété plusieurs morceaux tout au long de la balade. A l'issue de cette promenade, un buffet froid était proposé dans la salle communale avec encore d'autres morceaux musicaux.

Pot de départ de Marie-Cécile Duchiron

Le vendredi 7 octobre 2011.

Marie-cécile a commencé à travailler au sein de la commune en effectuant les remplacements de Ginette Leger à la cantine scolaire à partir de 1993.

Le 1er mai 1995, le Maire, pendant un an, ensuite poste jusqu'en 2011.

Marie-Cécile assurait la enfants. Elle était aussi bien enseignant.



Mari-Cécile accompagnait les participants à toutes les activités qui concernaient l'école : fêtes de Noël et fin d'année scolaire.

Marie-Cécile a dû quitter son poste après une longue maladie. Nous lui souhaitons d'abord une meilleure santé, de trouver d'autres activités de loisirs et de profiter pleinement de Jean-Michel et de ses enfants.

Madame le Maire, au nom de la commune , lui a décerné la médaille de Dompierre les Eglises et lui a remis différents cadeaux.

Monsieur Breton l'a nommée stagiaire titulaire au 1er mars 1996. elle a occupé ce

préparation des repas et la surveillance des appréciée des enfants que du personnel

élèves pour les classes de découverte. Elle

Départ de Stéphane Imbert

Suite à une demande en disponibilité pour convenance personnelle, Stéphane, recruté le 10 octobre 2001 en tant qu'adjoint territorial, a quitté ses fonctions le 1er septembre 2011. Il a su progresser tout au long de ses 10 années passées à Dompierre les Eglises et termine donc adjoint technique territorial principal 2ème classe. On retiendra de lui son sérieux, sa serviabilité, sa discrétion ainsi que son efficacité. Que sa nouvelle vie lui permette de faire de nouvelles rencontres et lui apporte joie, sérénité et bonheur.

Recrutement agent

Suite au départ de Stéphane Imbert. Jean-Luc Massonneau a été recruté en contrat saisonnier

de 3 mois renouvelable 1 fois. Il s'engage à obtenir son permis poids-lourd à ses frais.

Marché de Noël

Dimanche 18 décembre, 15h...

Allez, ça y est, le voilà ! Regarde, c'est le père Noël, il arrive en traîneau tiré par un renne au milieu d'une foule d'enfants et parents.

C'est un événement pour Dompierre les Eglises. Sous les chapiteaux se trouvaient de nombreux stands. On a pu y voir et acheter des produits du terroir, bijoux fantaisie, vêtements, jouets et autres curiosités. Le matin, un groupe d'amis anglais a animé le marché avec musique et chants de Noël. Vers 12h, les visiteurs ont pu apprécier saucisses et moules-frites. Les châtaignes grillées ont, elles aussi, fait sensation.



Dans l'après-midi, les enfants ont pu monter dans le traîneau conduit par le père Noël afin de faire un tour dans le bourg. Ensuite, celui-ci a distribué aux enfants de nombreux cadeaux, du vin chaud et brioches ont été offerts aux visiteurs. La journée s'est déroulée sous un temps agréable. Merci à Madame Démousseau, Conseillère Générale du canton de Magnac-Laval, Maire de Saint-Léger-Magnazeix et à Madame Berger, Maire de Saint-Hilaire la Treille pour leur présence. Merci également aux membres du Comité des Fêtes et à tous les bénévoles pour l'organisation et leur dévouement au bon déroulement de ce marché de Noël très réussi, avec la participation de la commune.

sortie des adolescents



Les adolescents, comme chaque année, ont profité d'une journée ludique. Cette fois ci, ils ont choisi de passer une journée à Limoges. Après une séance de cinéma, un bon déjeuner à la Firenze, ils ont fait quelques parties de bowling avant de finir par le lazer game. Un bon moment de détente en somme !

L'école de Dompierre les Eglises pour l'année 2011/2012.

Depuis la rentrée 2011, l'école de Dompierre les Eglises accueille une classe à 3 niveaux: CP-CE1-CE2. Notre effectif est de 9 enfants, répartis équitablement : 3 élèves de CP (Anais, Océane, Erwan), 3 élèves de CE1 (Angélique, Sarah, Rémi), et 3 élèves de CE2 (Benoît, Flavian, Jérôme). Les élèves de CM sont désormais scolarisés à St Hilaire la Treille.

Malgré le changement d'enseignants dans les écoles du RPI Dompierre les Eglises / St Léger Magnazeix, la volonté de maintenir le lien avec les autres écoles du réseau demeure, et les grands moments de l'année resteront partagés avec nos camarades des alentours.

Nos projets et sorties:

- En lien avec les sciences de la 1ère période, nous avons eu la chance de nous rendre à Paris, en compagnie des écoles de Lussac et de St Sulpice les Feuilles, pour visiter la Cité des sciences de la Villette. Les expositions nous ont bien occupés et intéressés. Nous en avons également profité pour chatouiller les pieds de la Tour Eiffel et tourner autour de l'arc de Triomphe!



- Nous nous sommes également rendus à St Sulpice les Feuilles où nous avons été les spectateurs d'un joli spectacle JMF intitulé « Troutrouka » (la Troutrouka est un gros coquillage qui servait d'instrument d'appel). Nous avons pu apprécier l'histoire, les instruments et les sonorités musicales sud-américaines.
- Nous sommes allés à La Souterraine, visiter l'exposition « Autour de l'écrit ». A cette occasion, nous avons pu jouer les présentateurs télé, découvrir l'évolution de l'écriture depuis son invention jusqu'à nos jours, rencontrer la difficulté de prendre un message..et bien d'autres ateliers très intéressants.
- Tous les lundis après-midi, de septembre à décembre, nous nous rendons à la piscine de La Souterraine.
- Comme chaque année, les nous partagerons le repas de Noël avec les élèves de St Léger. Cette année, nous nous faisons inviter! Et peut-être aurons-nous la chance de voir le Père Noël?!! Quoiqu'il en soit nous sommes prêts, s'il vient, nous lui chanterons une ou deux chansons pour le remercier.
- Comme chaque année également, nous fêterons le carnaval avec nos camarades de St Léger en février, et nous nous rejoindrons également pour la fête de fin d'année. Pour toutes ces occasions, nous comptons sur vous pour venir nombreux nous applaudir et partager un bon moment.
- Seul bémol de l'année, la suppression du poste de conseiller pédagogique EPS sur notre circonscription remet en question les rencontres sportives du réseau qui étaient jusqu'à l'année dernière de belles occasions de rencontre et d'apprentissages.

Voilà un aperçu non exhaustif des événements qui viendront ponctuer l'année 2011-2012. Mais les découvertes ne sont pas terminées!!!

Je terminerai en parlant au nom de l'école et des élèves, pour remercier très sincèrement Madame Poulidor, maire de Dompierre les Eglises, ainsi que l'ensemble de son équipe. Sans ce soutien financier, humain, sans la gentillesse et la disponibilité de son équipe, beaucoup de ces sorties n'auraient pu avoir lieu.

Je remercie également les parents d'élèves pour leur implication au service de l'école.

Enfin, tous les élèves se joignent à moi pour vous souhaiter à toutes et tous de passer de belles fêtes de fin d'année et tous nos meilleurs vœux.

Les associations

Info pour les associations :

Les associations communales qui souhaitent solliciter des subventions auprès de la mairie, doivent adresser leur demande à Madame le Maire en joignant le bilan des comptes de l'année 2011.

Dompierre de France

Fête annuelle 2011

En 2011, les Dompierre de France se sont réunis les 20 et 21 août, à Dompierre sur Helpe dans le Nord.

Une trentaine de personnes de Dompierre les Eglises avait fait le déplacement pour cet événement.

Vers 13 heures, accueil de tous les Dompierre, pot de l'amitié à la salle des fêtes avec participation des majorettes et l'harmonie de Dompierre sur Helpe, ensuite allocution de bienvenue de Monsieur le Maire, du Conseiller général et du Président, Monsieur GOVIN.

Vers 15 heures, début des Olympiades ensuite visite organisée au château d'Hugémont, 18 heures, vin d'honneur et départ dans les familles d'accueil et vers le lycée hôtelier,

20 heures, rendez-vous au verger pilote à Maroilles pour le repas,

Dimanche 21 août, 9 heures marché des Dompierre, 11 heures 30, messe des Dompierre et 12 heures 30, accueil à la salle des fêtes pour le plateau repas avec la prestation de la chanteuse Bélianda (chansons années 80).

Après un au revoir chaleureux entre cousins et cousines, nous sommes repartis en bus vers Dompierre les Eglises, enchantés de ces 2 journées, nous garderons de bons souvenirs.

Assemblée Générale

Cette année l'assemblée générale a eu lieu à Dompierres sous Sanvignes les 19 et 20 novembre, une délégation de 7 personnes représentait Dompierre les Eglises.



Comité des fêtes

Le président, le bureau ainsi que les membres du Comité des Fêtes vous présentent tous leurs vœux pour l'année 2012.

Les manifestations ont commencé le 9 avril par le loto dont la participation a été très moyenne.

La pétanque, de fin juin a début septembre, a connu une très belle saison, avec une moyenne de 45 équipes tous les vendredi. Cette année, nous avons récompensé plusieurs personnes qui ont été très fidèles.

La fête annuelle du 31 juillet s'est très bien passée. Nous avons eu une trentaine d'exposants au vide-grenier. La banda de Chateauponsac a animé l'après-midi et le soir un méchoui animé par Amed fut très apprécié. La soirée a été clôturée par un beau feu d'artifice offert par la municipalité.

Le concours de belote du 9 octobre a été très moyen.



Dates à retenir en 2012

-loto : lundi de Pâques 9 avril

-pétanque : du vendredi 22 juin au vendredi 7 septembre

-fête annuelle : dimanche 29 juillet

-concours de belote : samedi 6 octobre

-marché de Noël : dimanche 16 décembre

-réveillon de la St Sylvestre : lundi 31 décembre

Le président, Daniel Baige

Amicale sourire d'automne

La présidente ainsi que tout le bureau vous offrent leurs meilleurs vœux pour l'année 2012.

Nous avons une pensée pour ceux qui nous ont quittés.

L'année 2011 a été riche en sortie. Au mois de



Mars, un spectacle au zénith : age tendre et tête de bois. Mai, une sortie à Salers dans le cantal, un

voyage magnifique en architecture, une ville très belle avec des rues assez étroites. Nous avons, après le repas de midi, visité un buron, maison où l'on fabrique du fromage. Le guide nous a commenté un film sur les vaches de Salers. Les visiteurs ont pu déguster et acheter du fromage, très bon d'ailleurs.

Nous sommes partis en direction du Puy Mary avec un arrêt sous un beau soleil et un peu de neige à certains endroits. La journée s'est terminée par un petit crochet par le barrage de Bort-les-Orgues. Nous avons fait

un arrêt pour déguster gâteaux et boissons et admirer le barrage.

Et voilà, l'année 2011 se termine par une sortie au Zénith le 1er décembre avec le Grand Ballet de

Cuba et le 4 décembre, le repas de fin d'année.



Pour l'année 2012:

Assemblée générale le 21 janvier avec un spectacle pour tout petit et grand.

Voyages au mois de mars et avril, dates à définir.

Loto le 25 novembre.

Sortie à définir au mois de septembre.

Repas de fin d'année le 2 décembre.

L'Association Kloreaufil

L'Association Kloreaufil est une association loi 1901 en lien avec la santé au naturel, la botanique, les énergies renouvelables, le développement durable et l'alimentation bio

- Elle a pour objectifs de favoriser et de promouvoir des activités de bien-être et des activités en lien avec le développement durable, dans le but de sensibiliser le grand public localement et dans la région du Limousin. L'association pourra utiliser notamment les moyens d'actions suivantes : organisation ou participation à des activités socio-éducative, conférences, ateliers, sorties, expositions, rencontres, spectacles, stages de formation.
- Elle a été créée durant l'été 2011 sous l'impulsion d'Ysabel Andreo (Présidente) et de Monique Thébault (Trésorière) qui sont elles-même résidentes au village de Dompierre les Eglises
- Les 1ères activités de Bien-être ont débuté dès fin Septembre 2011 avec des séances régulières de yoga et de relaxation coréenne tous les lundis matin et un atelier de massage "Bien-être" un mercredi après-midi par mois
- En parallèle ont suivi des activités reliés au Développement Durable sur le thème de l'EAU et de la TERRE avec la Permaculture appliquée au jardin.



Si vous souhaitez en savoir plus sur nos activités, vous pouvez nous joindre par téléphone: 52 31 32 46 ou au 05 55 68 59 79 ou par internet sur notre page web: www.kloreaufil.org où vous pourrez télécharger notre programme. Prochainement, vous y trouverez celles de 2012.





En cette fin de mois de novembre particulièrement douce et agréable à vivre, nous pouvons déjà faire un premier bilan de la saison 2011/2012. Cette première moitié de saison n'a pas été particulièrement propice à l'action de la chasse. Le déficit en eau et l'exceptionnelle douceur sur notre région perturbe toute la faune. Les migrations sont quasi-inexistantes :

- peu de palombes sont passées
- les grives se sont faites très discrètes
- les grues sont descendues vers leur lieu d'hivernage avec beaucoup de retard par rapport aux autres années
- les différents gibiers d'eau sont quasi-inexistants
- et paradoxalement, nous trouvons des cèpes en quantité.



En ce qui concerne le gibier sédentaire, beaucoup de chasseurs nous ont fait la remarque qu'il n'était pas forcément agréable de le rechercher

cette année. Nos fidèles compagnons ont beaucoup de difficultés à exercer pleinement leurs talents, du fait que les sous-bois sont très secs et donc peu favorables à la quête du gibier.

Néanmoins, nous restons toujours optimistes car la nature reprend toujours ses droits, et que des jours meilleurs viendront.

Nous avons débuté cette nouvelle saison avec un effectif de chasseurs à la hausse (+6 par rapport à la saison précédente). L'envie de chasser sur notre territoire est toujours bien présente et nous nous en félicitons. L'ensemble du Conseil d'administration se réjouit de cette situation. Sûrement que bon nombre de choix qu'il a pris depuis pas mal d'années ont sans doute été les bons.

J'insisterai encore pour remercier sincèrement Ludovic Lamant qui, je vous le rappelle, est notre garde particulier et notre garde agréée, pour tout le travail qu'il accomplit bénévolement tout au long de l'année. Du fait de son assermentation, il peut intervenir sur notre territoire en toute légalité pour régler les problèmes de prédation des nuisibles.

Je voudrais terminer mes propos pour vous narrer notre chasse en battue du 19 novembre. Ce matin-là, nous décidons d'aller « faire le bois » au dessus de l'étang du Château. Comme à l'accoutumée, les agriculteurs locaux en sont prévenus afin d'éviter tout problème avec les animaux domestiques. Les chiens prirent

rapidement une voie qui les emmenait directement sur les chevreuils. La menée fut magnifique et un superbe brocard de 27kg fut prélevé. Jusque là, rien d'extraordinaire, les meneurs de chiens décidèrent de refaire le tour de l'enceinte afin de ne rien oublier.

Soudain, une chienne se mit au « ferme ». Ne sachant pas très bien ce qu'il se passait, son propriétaire décida d'aller voir de plus près ce qui pouvait se passer sous les branches dans ce vieux chemin creux. Tout en avançant péniblement à travers les chablis, il entendit un démarrage impressionnant juste à côté de lui. Il comprit vite qu'un sanglier venait de partir. L'alerte fut donnée en sonnant 4 coups de trompe. Tout le monde changea de munitions en mettant des balles dans les fusils. L'animal traversa tout le bois avec à ses trousses les 7 chiens.

Bien évidemment, l'adrénaline montait. Où allait sortir notre sanglier? Allait-on le voir?...

Ce fut Thomas L. qui eut l'honneur de le voir sortir à 5 mètres de lui. Ce jeune chasseur de 19 ans le laissa passer, sans s'énerver, respecta son angle de tir de 30° et fit feu 2 fois. La grosse masse noire de 102kg s'écroula 50 mètres plus loin. Je tiens à personnellement à féliciter Thomas pour son calme et sa maîtrise de lui-même. Quelle belle leçon donnée par ce jeune chasseur!

L'ensemble des chasseurs de la commune souhaiterait vivement que



des jeunes viennent nous rejoindre. N'hésitez pas à nous contacter pour venir découvrir notre passion.

C'est par ces notes d'espérance, que je souhaite aux chasseurs et non-chasseurs de notre commune, une bonne et heureuse année 2012.

Le Président, Rousseau Michel

Association Foncière de Remembrement

Le bureau et les membres de l'association foncière de remembrement vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2012.

Séance du conseil d'administration du 08 février 2011

Vote du compte administratif 2010 :

Section de fonctionnement :

*Dépenses : 9 139,46 €
Recettes : 11 465,65 €
Excédent : 2 326,19 €*

Section d'investissement :

*Dépenses : 1 376,58 €
Recettes : 1 376,44 €
Déficit : 0,14 €*

Le compte administratif est adopté à l'unanimité par les membres présents.

Vote du budget primitif 2011 :

Section de fonctionnement :

*Dépenses : 18 973,00 €
Recettes : 18 973,00 €*

Section d'investissement :

*Dépenses : 1 452,00 €
Recettes : 1 452,00 €*

Le budget primitif a été adopté à l'unanimité par les membres présents.

Réalisation des travaux en 2011 :

Les travaux de point à temps ont été réalisés par Réparoute fin mai 2011 pour un montant de 7 678,32 € T.T.C

- Route du Petit Montbrot à route des Faîtes : la grande côte*
- Route de Vergnedonde à Plaisance.*
- Route de Champagnat à route de Lavauzelle.*

Les travaux de débroussaillage réalisés par la commune pour la somme 914,70 € T.T.C

Vente de chemins :

- le chemin n°19, section ZD 72 a été vendue 1 partie à monsieur Marzet Jean-Paul et 1 partie à madame*

Ducourtioux Colette.

Lors de la séance du 7 avril 2011, le Conseil d'Administration décide de dissoudre l'AFR avec 11 voix pour et 2 abstentions. A partir de l'année 2012, vous ne recevrez plus de taxe de remembrement à payer.

Je pense avoir laissé ces chemins en bon état. Après 45 années, ces chemins sont transférés à la commune.

Durant 20 ans de présidence, j'ai accompli le travail pour maintenir les chemins en état et je vous remercie pour votre soutien.

Je voudrais aussi remercier tous ceux qui ont œuvré pour l'AFR durant 45 années et surtout nos aînés pour la réalisation de ce Remembrement en 1966 qui fut un travail remarquable durant lequel ils n'ont pas compté leur temps et je souhaite que la commune continue l'entretien de ces chemins pour le bien de tous.

Le Président, Gérard Blondet

Maximum : Collecte des encombrants



Les dates de collecte pour l'année 2011 :

Mardi 21 février

Vendredi 27 avril

Mardi 19 juin

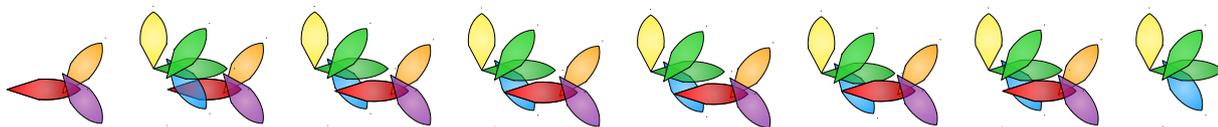
Mardi 21 août

Mardi 16 octobre

Lundi 17 décembre

Les personnes intéressées doivent se faire inscrire à la Mairie

tel : 05 55 68 53 78 ou 09 62 00 35 66



État-civil

Naissances :

le 16 mars 2011 : **Paul Ethan Jean THIBAUD**, né à Limoges, « Treifeix ».

le 15 mai 2011 : **Grace DESFORGES**, née à Limoges, « L'Age ».

le 23 novembre 2011 : **Martial, Jean-Michel, Eugène Villeger**, né à Limoges, « Champagnat ».

Mariages :

le 30 juillet 2011 : **Didier AUDIER** « N°1 Plaisance » et **Béatrice Murielle COLOMBEAU** « N°1 Plaisance » .

le 24 septembre 2011 : **Gérard Henri COLLIN** « Chez chaumet » et **Madeleine AMBAGUINA** « 46, boulevard Broustey, Canejan ».



Décès :



le 15 janvier 2011 : **Christelle LAVOUX** née **KLINNER**, « Vergnedonde ».

le 28 mars 2011 : **André GANY**, « le Beauvert ».

le 22 septembre 2011 : **Andrée POUYADOU** née **PAILLER**, « L'Age ».

le 24 septembre 2011 : **Alice CHALIFOUR** née **CHALIFOUR**, « le Beauvert ».

Tarifs 2011

Salle communale (prix en euros)

Location du 1er mai au 31 octobre	160,00
Location de 1er novembre au 30 avril	180,00
Location de la salle pour un vin d'honneur :	90,00
Les cautions demandées sont égales au montant des locations.	

Cantine

Repas enfant	1,80
Repas adulte (personnel et enseignants)	3,60

Garderie scolaire

Prix garderie du matin	1,00
Prix garderie du soir	1,00

Cimetière

Prix de la concession	25,00€ le m ²
-----------------------	--------------------------

Gîte rural

Très haute saison	Du 24 juillet au 21 août	360,00
Haute saison	Du 03 juillet au 24 juillet	300,00
	Du 21 août au 28 août	
Moyenne saison	Du 03 avril au 03 juillet	200,00
	Du 28 août au 25 septembre	
	vacances Toussaint et Noël	
Basse saison	Autres périodes + vacances de février	180,00
Week-end	Du vendredi soir (à partir de 16h) au dimanche soir (jusqu'à 16h)	120,00

Camping « le Dompierre »

Adulte	2,00
Enfant de 4 à 14 ans	0,50
Tous véhicules (V.L., moto)	1,50
Caravane	1,50
Camping-car	2,00

Tente	1,00
Branchement caravane	2,00
Garage mort, saison forfait	25,00
Garage mort, hors saison, forfait mensuel	15,00

Droit de pêche

Carte pour une demi-journée	3,25
Carte pour une journée	4,60
Carte à la saison (1er mai au 31 octobre)	38,12

INFORMATIONS

Numéros utiles

S.A.M.U.	☎ : 15
Sapeurs Pompiers de Magnac-Laval	☎ : 18
Gendarmerie de Magnac-Laval	☎ : 17 ou 05.55.68.51.24
C.H.R.U.	☎ : 05.55.05.55.55
Hôpital de Magnac-Laval	☎ : 05.55.60.52.00
Centre Antipoison de Bordeaux	☎ : 05.56.96.40.80
Mairie de Dompierre les Eglises Ouvverte : du mardi au samedi matin de 8h00 à 12h00 Fermée : tous les lundis et au public tous les après-midi ☎ : 05.55.68.53.78 Fax : 05.55.68.54.13 Email : mairie.dompierreleseglises@wanadoo.fr	Agence Postale Communale - Dompierre les Eglises Ouvverte : du mardi au vendredi Tous les matins de 9h00 à 12h00 le samedi matin de 9h00 à 12h00 fermeture le lundi toute la journée ☎ : 05 55 68 55 46
S.A.U.R. (Service des eaux) ☎ : 05 87 23 10 00 service clients du lundi au vendredi 8 h à 19 h ☎ : 05 87 23 10 01 24 heures sur 24 & 7 jours sur 7 Pour : -une ouverture de compteur d'eau, -une fuite d'eau avant compteur. Pour tous renseignements concernant votre facturation, s'adresser à la mairie.	Service Taxi Car Pour toutes les personnes de la commune qui désirent se rendre à Magnac-Laval Un service est assuré tous les vendredi et les jours de foire. Le transporteur est Madame ROUSSEAU Françoise de Saint Hilaire la Treille ☎ : 05 55 76 85 75
Perception de Magnac-Laval Ouvverte : du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 le vendredi de 8h à 12h fermé l'après-midi ☎ : 05.55.68.53.48	Assistantes Sociales Solène GAUTHIER Camille RIAUSSET Permanences Antenne de Magnac-Laval Rue François MITTERAND 87190 MAGNAC LAVAL ☎ : 05 55 68 67 00 LUNDI de 14 h à 16 h 30 MERCREDI de 9 h à 12 h VENDREDI de 9 h à 12 h (RDV)
Sous-préfecture de Bellac 8, rue Lamartine 87300 BELLAC	E.D.F. Dépannages réseaux électricité

☎ : 05.55.60.92.50

Horaires d'ouverture au public
de 8 h 30 à 12 h 00
et de 13 h 30 à 16 h 00
du lundi au vendredi

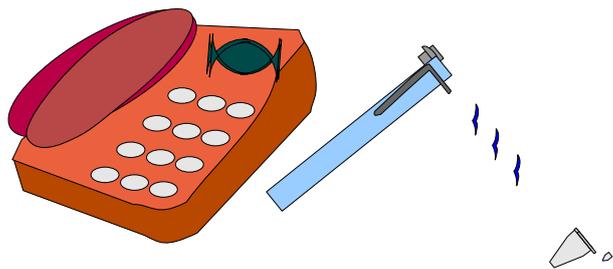
☎ : 09.726.750.87

Vacances haute-vienne réservation

Maison Régionale du Tourisme
30, cours Gay Lussac
CS 50095
87003 LIMOGES Cedex 1

☎ : 05 55 79 72 63

Mail : www.reservation@vacances haute-vienne.com



Association en faveur des personnes âgées et retraitées

Depuis le 1^{er} janvier 2011, Michèle FOUGERAS travaille au Conseil Général.

Les horaires de l'AFPAP sont :

Lundi de 8h00 à 12h30 et de 13h15 à 14h45

Mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00

Mercredi après-midi, permanence à la Mairie de Magnac Laval de 13h30 à 14h30 et ensuite de 14h30 à 16h30 à l'AFPAP.

Les permanences sont assurées par Mesdames LAGE Sylvie et PERROT Christelle, je les remercie pour leur travail accompli.

L'association fonctionne très bien, le nombre d'heures a augmenté, nous avons 175 employeurs pour 47432 heures d'employées de maison (dont 26226 heures d'APA ceux qui représentent 57 employeurs).

Certains employeurs ne bénéficient pas de l'APA, nous sollicitons donc les caisses de retraite qui peuvent apporter leur aide en fonction des revenus, tous ces dossiers, en partie sont effectués par Madame FOUGERAS, Je remercie Michèle pour le soutien qu'elle nous apporte et par son intermédiaire il existe une bonne coordination entre le Conseil Général et l'association.

La Présidente,

Michèle POULIDOR.

L'ADIL 87 vous informe dans le domaine du logement

Ce sont environ 10000 consultations qui sont délivrées **gratuitement** chaque année dans le domaine juridique, financier et fiscal relatif au logement.

Les consultations juridiques

Elles portent notamment sur :

- Les rapports locatifs : indécence, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer ...
- La copropriété : assemblée générale, charges de copropriété ...
- Les relations de voisinage : mitoyenneté, servitudes, nuisances sonores ...
- L'urbanisme : permis de construire, déclaration de travaux ...
- Les contrats : contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garanties décennales et autres ...

Les consultations financières et fiscales

Elles portent notamment sur :

- Le conseil complet en accession à la propriété : plan et diagnostic de financement, techniques bancaires, frais annexes liés à l'accession, droit de la construction, droit de l'urbanisme, droit de la famille
- La fiscalité immobilière : investissement locatif, taxes d'urbanisme ...
- L'amélioration de l'habitat : prêts et subventions

Des permanences près de chez vous :

Site	Dates	Horaires	Lieu
Bellac	2 ^{ème} & 4 ^{ème} mardi	9h00-12h00	Maison du Département
Bessines	1 ^{er} & 3 ^{ème} mardi	9h00-12h00	Maison du Département
Bujaleuf	3 ^{ème} mardi	14h15-16h45	Maison du Département
Châteauneuf la Forêt	1 ^{er} mardi	16h00-17h30	Mairie
Eymoutiers	1 ^{er} mardi	14h00-15h30	Mairie
Saint Junien	1 ^{er} & 3 ^{ème} jeudi	9h00-12h00	Maison du Droit
Saint Yrieix la Perche	2 ^{ème} & 4 ^{ème} jeudi	9h00-12h00	Maison du Département
Magnac Laval	2 ^{ème} & 4 ^{ème} mardi	13h30-16h30	Maison du Département
Cussac	1 ^{er} & 3 ^{ème} jeudi	13h30-16h30	Maison du Département
CAF	2 ^{ème} & 4 ^{ème} jeudi	14h00-17h00	Caisse d'Allocations Familiales

Un site internet : www.adil.org/87

Le site Internet de l'ADIL 87 (environ 20000 visites annuelles) comporte de nombreuses rubriques. De nouvelles rubriques sont apparues en 2011 : « Actualités logement », dont le contenu est mis à jour dès la parution de nouveaux textes législatifs, « Location et aspects énergétiques », et « Outils de calcul ». En outre, l'utilisateur peut y trouver une analyse du marché locatif dans 24 bourgs centres, une présentation des lotissements en cours de commercialisation, un dossier de l'accédant, des exemples de lettre type, un Observatoire des Taux et des Prêts, des conseils en cas de litige locatif, un dossier consacré au logement des personnes âgées et handicapées, le calendrier des permanences décentralisées dans les Pays.

Horaires d'ouverture :

Lundi : 13h30-17h30

Mardi : 8h30-17h30 (sur rendez-vous)

Mercredi : 8h30-17h30

Jeudi : 8h30-17h30 (sur rendez-vous)

Vendredi : 8h30-17h30

Article à destination du bulletin des collectivités

La prévention des déchets

Les déchets sont le reflet de nos modes de vie et de consommation. La production d'ordures ménagères et assimilées à l'habitant ayant plus que doublé en 40 ans, les déchets sont devenus une préoccupation européenne et nationale. Ainsi le Grenelle de l'environnement a inscrit parmi ses enjeux de limiter leur impact écologique et économique en incitant à la prévention de leur production.

Sur le territoire du SYDED, ce sont environ 42 000 tonnes d'ordures ménagères qui ont été produites en 2010. Le transport et le traitement de ces déchets ont des impacts environnementaux et économiques, même si leur prise en charge est de plus en plus respectueuse de notre environnement.

Le Syndicat Départemental pour l'Élimination des Déchets ménagers et assimilés de la Haute-Vienne (SYDED) s'est engagé en octobre 2010 dans un Programme Local de Prévention des Déchets. L'objectif principal de ce programme et des actions qui le composent est de réduire de 7% la production d'ordures ménagères sur notre territoire d'ici 5 ans.

Dès à présent, vous pouvez participer à cet engagement en adoptant des gestes qui permettent de réduire significativement le poids et le volume de votre poubelle.



Consommer proche

Notre territoire est riche de savoir-faire. Nombreux produits sont disponibles via des circuits courts. Plusieurs associations proposent de rapprocher producteurs et consommateurs.

Liens : www.gablim.com - www.manger-bio-limousin.com - www.producteurs-bio-limousin.com/ - www.marches-producteurs.com/hautevienne



Changer nos habitudes

Le sac de caisse à usage unique est de plus en plus rare ; pourtant, certains commerçants donnent encore le « pochon » par habitude. Prendre son panier ou son sac réutilisable pour faire ses courses, c'est économiser 30g/sac, soit 60 000 tonnes de déchets pour 2 milliards de sacs utilisés chaque année en France.



Jardiner nature

Les produits phytosanitaires représentaient 78 000 tonnes en France pour l'année 2008. Le plan Ecophyto 2018, à la suite du Grenelle de l'environnement, prévoit la réduction de 50 % de l'usage de pesticide au niveau national dans un délai de dix ans, si possible. Les bactéricides, fongicides, herbicides, désinfectants, insecticides, répulsifs...

sont facilement remplaçables par des produits naturels, voire des plantes déjà présentes au jardin. On connaît tous le purin d'orties pour ses nombreuses vertus. D'autres plantes, comme la consoude, la tanaisie, la prêle ou encore la phacélie nous apportent leur aide gracieusement et naturellement.



Choisir de recevoir ou non la publicité non adressée

60% des imprimés non sollicités proviennent des grandes surfaces, alimentaires ou spécialisées. Ces dernières proposent, pour la plupart, des programmes de fidélisation afin de recevoir leurs offres spécifiques. Il suffit de s'abonner pour les recevoir par courrier, par Internet ou sur notre téléphone portable.



Réemployer

Nous avons perdu l'habitude de réparer, recoudre, recoller, etc. Le rapport qualité/prix des produits du quotidien nous entraîne à racheter des produits neufs plutôt que de chercher à réutiliser les anciens. Les réparateurs d'appareils électriques et électroniques se font rares. Le recours à la déchetterie est presque systématique et le dépôt n'est pas directement payant. Pourtant, les produits ont un coût à leur fabrication, à leur usage et à leur élimination. Réutiliser, revendre, donner, louer, réparer, détourner... le réemploi permet de limiter ces coûts. Sur le secteur du SYDED, plusieurs déchetteries sont équipées d'un espace réemploi pour déposer les objets dont nous n'avons plus l'utilité, mais qui peuvent malgré tout resservir.

La prévention des déchets c'est réduire leur production en volume mais c'est aussi réduire leur nocivité. Certains produits de consommation ont des impacts négatifs sur notre environnement. Pour vous aider à choisir des produits plus respectueux, des éco labels garantissent un impact réduit :

Les labels environnement qui garantissent un impact réduit :



Les labels de l'agriculture biologique :



Le logo du papier recyclé :



Plus d'information sur le site www.syded87.org



Le marché de Noël



Le chemin du couret



La balade musicale



